

Image not found or type unknown



Problème de congé payé avec employeur

Par **nricci**, le **01/08/2008** à **18:00**

bonjour

je viens vous posez une question car mon mari travail dans un restaurant depuis le 22 mars 2008 et pour ces congés sur son bulletin il y a marquer qu'il a droit a 8 jours et il les a poser depuis plusieurs semaines et hier il a dit qu'il supprimée ces vacances alors a t il le droit et que doit t'on faire